

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 17 novembre 2009 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP0931139A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, R. 5122-36 à R. 5122-47, et D. 5321-7 à D. 5321-12,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, au titre des 2^o et 5^o de l'article R. 5122-40 du code de la santé publique, pour une durée de trois ans :

1. En qualité de représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Titulaire : Mme Simoni-Thomas (Aude).
Suppléante : Mme Fabre (Emmanuèle).

2. En qualité de représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles

Titulaire : Mme Bourdel (Hélène).
Suppléant : M. Ricard (Jean-Louis).

3. En qualité de représentant de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole

Titulaire : M. Harlin (Jean-Marc).
Suppléante : Mme Duboc (Brigitte).

4. En qualité de représentant des organismes représentatifs des fabricants de produits pharmaceutiques

a) Titulaire : Mme Paulmier-Bigot (Sylvie).
Suppléante : Mme Lassale (Catherine).
b) Titulaire : Mme Lecomte-Somaggio (Daphné).
Suppléante : Mme Lacoste (Marie-Laure).

5. En qualité de représentant d'organismes de consommateurs faisant partie du Conseil national de la consommation

Titulaire : Mme Bernard-Harlaut (Micheline).
Suppléante : Mme Lemer (Claudine).

6. En qualité de personnalité choisie en raison de sa compétence en matière de publicité

a) Titulaire : Mme Joseph (Julie).

Suppléante : Mme Swinburne (Clotilde).
b) Titulaire : Mme Maurain (Catherine).
Suppléant : M. Bohuon (Nicolas).

7. En qualité de représentant de la presse médicale

a) Titulaire : Mme du Fontenioux (Claudine).
Suppléant : M. Marié (Alain).
b) Titulaire : Mme Boiteux (Anne).
Suppléante : Mme Gaglione-Pissondes (Andrée-Lucie).

**8. En qualité de personnalité choisie
en raison de sa compétence en matière de visite médicale**

Titulaire : Mme Brot Weissenbach (Magali).
Suppléante : Mme Dubois (Joëlle Sergine).

**9. En qualité de pharmacien d'officine
et de pharmacien hospitalier**

a) Titulaire : Mme Rivière (Maylis).
Suppléant : M. Koperski (Christophe).
b) Titulaire : M. Décaudin (Bertrand).
Suppléante : Mme Artigue (Jocelyne).

**10. En qualité de personnalité choisie
en raison de sa compétence en matière de médicaments**

Titulaires :
Mme Goldberg (Danièle).
Mme Israël (Gisèle).
M. Lairy (Gérard).
M. Mahé (Antoine).
M. Méric (Jean-Baptiste).
Mme Santana (Pascale).
M. Simon (Nicolas).
M. Westphal (Jean Frédéric).
Suppléants :
M. Sayet (Jean-François).
M. Durain (Florent).
M. Carré (Pierre).
M. Beau (Jacques).
M. Virgitti (Jean Blaise).
Mme Gau (Marielle).
M. Bouquet (Sylvain).
M. de Luca (Lucien).

Article 2

Sont nommés respectivement président et vice-président de la commission :
M. Simon (Nicolas).
M. Lairy (Gérard).

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 17 novembre 2009.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN